



CONCOURS
D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE
Session 2022

Epreuve de Français

Une épreuve écrite de français comportant à partir d'un texte d'ordre général, la réponse à des questions destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat, son aptitude à retranscrire et ordonner les idées principales du texte ainsi que des exercices destinés à évaluer les capacités du candidat en vocabulaire, orthographe et grammaire.

Durée : 1 h 30 Coefficient : 3

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT LE COMMENCEMENT DE L'EPREUVE

Votre identité devra uniquement être reportée dans le coin cacheté de la copie. Rabattre la partie noircie et la coller en humectant les bords.

Il vous est demandé de répondre sur la copie à l'aide **d'un stylo à encre bleue ou noire**. L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou pour souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.

Les brouillons ne seront pas ramassés, le cas échéant ceux-ci ne seront pas corrigés.

Vous ne devez faire apparaître sur votre copie, aucun signe distinctif, ni votre nom, ni le nom d'une collectivité fictive ou existante étrangère au traitement du sujet, ni signature, ni paraphe.

Le non-respect des règles indiquées ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Dans les villes populaires, les leviers financiers pour l'écologie sont méconnus

Financer une transition aussi sociale qu'écologique : pas facile pour les communes en politique de la ville. Des marges de manœuvre existent pourtant, assurent les auteurs d'une étude commandée par l'association Ville et Banlieue. Les résultats, qui seront présentés à l'occasion de son assemblée générale, le 23 septembre à Lyon, révèlent que ces communes rencontrent des difficultés spécifiques, mais aussi qu'elles ont des marges de manœuvre financières.

Au chapitre des freins structurels, l'étude pointe une inertie de ces territoires, renforcée par la rotation permanente des populations. Les auteurs le rapportent : « Les quartiers sont de grandes lessiveuses, affirme le maire de Trélazé (Maine-et-Loire), Marc Goua, qui souligne le manque de continuité et de liens entre ces populations ».

Or cette inertie « bloque les collectivités dans leurs propres perceptions de l'urgence écologique, poursuivent-ils, qui se trouvent être très hétérogènes ». Un tiers des communes interrogées ont actuellement une stratégie globale en la matière, un autre tiers en avaient une lors du précédent mandat et un tiers... « jamais ». En cause : des impacts du changement climatique plus ou moins visibles, d'autres urgences (alimentation, logement, emplois) parfois plus criantes, une acculturation variable des élus et des services à ces sujets, et des moyens qui le sont tout autant.

Le document pointe l'enjeu propre aux territoires populaires : une dimension sociale incontournable. Pour les maires interrogés, les actions pour une alimentation pour tous, pour l'éducation populaire, la culture, le sport et pour l'emploi et l'insertion professionnelle ont ainsi la même importance, au regard de cet objectif de transition, que la rénovation thermique des bâtiments, les mobilités douces ou la végétalisation.

Pour répondre à tous ces enjeux, les communes de banlieue ont beaucoup recours aux subventions publiques : aides ciblées de l'Etat ou locales via les préfectures, de l'Anru, des opérateurs, de l'Europe ou encore des autres collectivités. Mais d'autres possibilités de financements existent et elles sont inégalement utilisées. Ainsi, emprunts traditionnels ou prêts fléchés le sont peu, tout comme les partenariats public-privé (par exemple avec Orange ou EDF) ou encore la contractualisation avec des opérateurs de l'Etat pour la gestion des déchets, la production d'énergie non renouvelable, etc.

En outre, les communes ont peu recours au levier de l'implication des citoyens : budgets ou dispositifs de financement participatifs, développement de livrets durables ou encore émission d'obligations citoyennes. En cause : un manque de moyens humains et financiers. Faute d'ingénierie suffisante, les communes peinent à savoir où aller chercher l'argent nécessaire à la transition écologique et sociale. Certaines, comme Lyon ou Vernouillet, ont d'ailleurs créé dans ce but des postes de chargé de mission « recherche de financements alternatifs ».

Par ailleurs, les adhérents de Ville et Banlieue semblent trop peu recourir à des appuis extérieurs. Celles qui innovent sont celles qui sont allées en chercher. La mobilisation de toutes les parties prenantes est aussi un levier : 13 collectivités sur 23 connaissent des actions conduites par leurs voisins et, pour la quasi-totalité d'entre elles, c'est une source d'inspiration.

Pour aider les élus, l'étude extrait de tous ses constats des pistes d'action, dans trois directions. D'abord « acculturer les administrations et les élus du bloc communal », par exemple en créant une mission « transition écologique et développement durable » avec un pilotage transversal, en augmentant les moyens humains de veille sur les appels à projets et subventions, ou encore en travaillant avec des bailleurs de fonds respectant des critères tels que l'isolation thermique, l'habitat décent, l'entretien, etc. Ensuite, « intégrer les citoyens pour légitimer les dépenses » : solliciter l'épargne locale, subventionner de manière ciblée le tissu associatif, etc. Enfin, « rendre les finances vertes » : versement de crédits sous condition « écologique », recours à des prêts fléchés durables, réponses à des appels à projet thématiques ou encore, de manière plus globale, « considérer le financement de la transition écologique comme un investissement ».

I. QUESTIONS SUR LE TEXTE (9 points)

1/ Face aux enjeux écologiques, les subventions publiques sont-elles les seuls financements possibles pour les communes ? Développez votre réponse. (2 points)

2/ Quels axes d'action sont proposés aux élus afin de favoriser plus efficacement la transition écologique ? (3 points)

3/ En vous appuyant sur le texte et selon vous, comment expliquer que l'écologie ne soit pas un enjeu prioritaire pour ces communes concernées par une politique de la ville ?

Vous répondrez à cette question en 15 lignes maximum (4 points)

II. EXERCICES (11 points)

1/ Donnez un synonyme à (1 point) :

- Inertie (ligne 11)
- Acculturer (ligne 38)

Et un antonyme à (1 point) :

- Incontournable (ligne 17)
- Intégrer (ligne 41)

2/ Dans la phrase suivante, repérez les mots mal orthographiés et réécrivez-la correctement (2 points) :
« Pour répondre à cette question et aider ses adérents, l'association a demandé une étude plus largé. Les résultats ont été présentés a l'occasion d'une assemblée générale et révèlent les difficultés spécifiques rencontrés par ces communes de banlieue ».

3/ Dans la phrase « L'étude pointe une inertie de ces territoires, renforcée par la rotation permanente des populations », indiquez la nature et la fonction des mots suivants (2 points) :

- Inertie
- Permanente

4/ Dans le 4^e paragraphe (lignes 21 à 26), trouvez un adjectif qualificatif et un adverbe (1 point).

5/ Dans la phrase « Un tiers des communes interrogées ont une stratégie globale en la matière » :

- À quel temps et à quel mode le verbe *avoir* est-il conjugué ? (1 point)
- À quel groupe appartient ce verbe ? (1 point)
- Réécrivez cette phrase en utilisant 2 autres temps simples de l'indicatif - Vous préciserez le temps utilisé (2 points)